



APPEL DU 15 OCTOBRE 2006

La réforme du statut des praticiens hospitaliers était indispensable pour satisfaire aux objectifs des réformes de l'assurance maladie et hôpital 2007. Monsieur Xavier Bertrand n'avait donc d'autre choix que le passage en force dès le moment où il ne souhaitait pas remettre en cause ces orientations. Si le bricolage du texte peut traduire une certaine gêne, la volonté est intacte. En être surpris ou choqué relève d'un exercice difficilement compréhensible.

C'EST POUR CETTE RAISON QUE NOUS AVONS D'EMBLÉE APPELÉ L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES, LES ASSOCIATIONS ET LA POPULATION A NOUS REJOINDRE POUR DEMANDER LE RETRAIT DE CES TEXTES.

Il s'agit de transformer les médecins en producteur de soins payés au rendement dans le cadre de contrats de pôles assujettissant tous les PH à des objectifs comptables dans des enveloppes fermées ; **la compétition, la concurrence et la rivalité** entre les PH sont favorisées.

L'intéressement et la procédure de nomination proposée sont en effet indispensables pour assurer le niveau de dépendance locale nécessaire pour soumettre le praticien hospitalier aux orientations concurrentielles de son établissement. Le « renfort » du président de la commission médicale d'établissement (CME) et du chef de pôle n'apporteront aucune garantie dès le moment où ces derniers sont soumis avec le directeur aux mêmes objectifs de production, de rentabilité et de concurrence.

Nous rappellerons ici notre **opposition à toute forme d'intéressement** et notre préférence pour **l'équation : statut unique et à travail égal salaire égal**.

Les gouvernements successifs et plus particulièrement le ministère de la santé s'ingénient à détruire le service public de santé dans sa définition politique et donc dans sa mission. Les réformes engagées depuis 2002 sont parfaitement cohérentes et visent toutes à abandonner le principe de solidarité au profit d'une **politique de marchandisation de l'individu et de contrôle social**. Les soins sont évalués au mérite, sur la base de la valeur marchande de l'individu. Le parcours de soin, le dossier médical partagé sont imposés pour les plus pauvres. La volonté au travers du **projet de loi « dit » de prévention de la délinquance**, d'utiliser le besoin de soins, l'accès aux soins et les soins à des fins de contrôle social et intolérable. **Ce texte doit être abandonné.**

Nous n'avons cessé de dénoncer la violence de ces « réformes » mais aussi les mensonges des ministres successifs qui en diminuant le niveau de solidarité et en privatisant la prise en charge de la santé provoquent non pas une réduction mais une augmentation du coût global, comme aux USA qui dépensent 15% de leur PIB pour la santé (moins de 10% en France) pour un système qui exclut 42 millions de personnes...

C'est en effet cette orientation qui est prise depuis plusieurs années et **la réforme hôpital 2007 vient aggraver cette situation en accentuant les inégalités par une sélection des activités rentables** pour une population rentable afin de tenter d'équilibrer les budgets des hôpitaux et de satisfaire à une idéologie de la concurrence.

**CES ORIENTATIONS NE SONT PAS ACCEPTABLES .
LE COMBAT CATEGORIEL A MONTRÉ ICI SES LIMITES MÊME S'IL ÉTAIT
EST RESTÉ PARFAITEMENT JUSTIFIÉ ET LÉGITIME, SON MANQUE DE
LISIBILITÉ POUR LA POPULATION N'A PAS PERMIS LA MOBILISATION
NÉCESSAIRE AU DELÀ DES PROFESSIONNELS .**

**CE SONT POURTANT DES MILLIONS DE PERSONNES QUI SONT OU VONT
ÊTRE PROGRESSIVEMENT TOUCHÉES PAR LES LIMITATIONS DANS
L'ACCÈS AUX SOINS VOIR EXCLUES DES SOINS COMME DANS LE MODÈLE
NORD AMÉRICAIN.**

Nous nous opposons à la logique de la santé « marchandise » de l'hôpital entreprise, source d'inégalité et rappelons l'impérieuse nécessité de débattre pour promouvoir une autre organisation de notre système de santé, basée encore et toujours sur la solidarité.

**NOUS NOUS RETROUVERONS DANS LE CADRE DU PROCESSUS DES ÉTATS
GÉNÉRAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ASSURANCE MALADIE (EGSAM :
<http://france.attac.org/a6613>.) QUI DOIVENT SE TENIR LES 21 ET 22 OCTOBRE À
BOBIGNY POUR RÉDIGER UN MANIFESTE POUR LA SANTÉ.**

**LES PERSPECTIVES ELECTORALES DOIVENT ÊTRE L'OCCASION POUR
TOUTE LA POPULATION DE DÉBATTRE AVEC NOUS ET D'IMPOSER UN
POSITIONNEMENT CLAIR DES CANDIDATS .**

**LA JOURNÉE DE MOBILISATION DU 24 OCTOBRE A L'APPEL DES
PRATICIENS HOSPITALIERS DOIT-ÊTRE UNE NOUVELLE OCCASION DE
DÉBATTRE MAIS SURTOUT D'APPELER À LA RÉSISTANCE ET À LA MISE EN
ÉCHEC DE CES RÉFORMES AFIN D'EN LIMITER LE PLUS POSSIBLE LES
CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR L'HÔPITAL.**

Patrick Pelloux

Didier Ménard

Pierre Paresys

<http://www.amuhf.com/>

<http://www.smg-pratiques.info/>

<http://uspsy.fr/>